

PARLEMENT WALLON

Borsus plie un brin sur l'accord Panama

● **Martial DUMONT**

L'accord commercial entre l'Union économique belgo-luxembourgeoise et le Panama a été ratifié par le Parlement wallon hier après-midi.

Les tensions étaient vives autour de ce dossier : le gouvernement voulait faire passer cet accord tel quel, en dépit de l'absence de clauses environnementales et sociales. Simplement, disait-il, parce que ce traité était d'une ancienne génération et qu'on ne pouvait lui appliquer les nouvelles règles préconisées en la matière depuis la saga du CETA.

Au cdH, ça tirait ferme : d'aucuns voulaient effectivement « solder le passé » en le passant sous les fourches caudines.

D'autres voulaient que les fameuses clauses environnementales et sociales soient belles et bien appliquées à ce traité. Et surtout qu'il ne soit pas possible pour les sociétés commerciales off-shore de faire appel à une instance de jugement privée lorsqu'elles estiment que leur rentabilité est affectée quand un pays modifie ses normes environnementales et sociales.

Finalement, le gouvernement MR-cdH a quelque peu plié pour ne pas créer de crise au sein de la majorité et que l'accord soit voté.

Concrètement, le gouvernement wallon a stipulé que le texte est évolutif et approuvé des balises complémentaires dont, entre autres :

La possibilité de suspendre la mise en œuvre du Traité en cas de violation grave des normes sociales et environnementales, une disposition permettant d'impliquer la société civile et des partenaires sociaux dans la mise en œuvre des engagements qui concernent les droits de l'homme, l'impossibilité de faire régler les différends commerciaux par un tribunal « privé ».

Le Parlement sera en outre à l'avenir plus impliqué dans le processus décisionnel à l'égard des futurs traités.

Précisons que la note du gouvernement précisant les balises n'a pas été distribuée à l'opposition. Ce qui témoigne pour le moins d'une légèreté démocratique interpellante. ■